LE JOURNAL DU TRI ET DE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Syndicat Intercommunal de Tri et de Collecte des Ordures Ménagères - N° 24 - juin 2021

ÉDITO

Le Service Public de Gestion des Déchets (SPGD) bien qu'utilisé quotidiennement par chacun d'entre nous, reste bien souvent méconnu dans son fonctionnement et parfois incompris.

Cependant, derrière le sac que l'on dépose devant chez soi chaque semaine ou la benne de déchèterie dans laquelle on vient déverser ses végétaux se cache le travail quotidien de femmes et d'hommes, qui œuvrent chaque jour pour garantir ce service public essentiel à toute la population.

Une trentaine de tournées de collecte sont effectuées chaque semaine, sans interruption tout au long de l'année, jours fériés compris (sauf 1er mai, 25 décembre et 1er janvier). Le fonctionnement des déchèteries mobilise gardiens et chauffeurs pour pouvoir accueillir des déchets des habitants en continu. Toutes catégories confondues, ce sont plus de 28 000 tonnes de déchets pour lesquelles le SITCOM Région d'Argentan assure chaque année le ramassage et trouve des solutions de traitement.

En moyenne en 2020 le financement de ce service c'est élevé à moins de 8€/Hab./mois. Si ce montant parait raisonnable, il faut cependant savoir que la gestion des déchets dans son ensemble est soumise à une forte pression réglementaire. Celle-ci vise légitimement à limiter l'impact de nos déchets sur notre environnement. Cependant, quand elle vient se confronter au fait qu'il y a de moins en moins de sites de traitement car personne ne veut les accueillir sur son territoire, les répercussions sur son coût deviennent rapidement importantes.

Ces deux phénomènes ayant peu de chance de s'inverser, les seuls leviers restant pour maîtriser le coût des déchets sont de réduire autant que possible notre production (jeter moins) et de trier au maximum ceux qui peuvent l'être afin de les recycler (jeter mieux). Ces deux axes sont au centre de la politique mise en œuvre par le SITCOM Région d'Argentan depuis plusieurs années et sera encore renforcée pour les années à venir.

Bonne lecture

Jacques PRIGENT

Président du SITCOM Région d'Argentan

ENSEMBLE, RÉDUISONS LA PRODUCTION DE DÉCHETS.

Le monde des déchets évolue pour répondre aux enjeux environnementaux et financiers. Devant l'augmentation croissante du coût des déchets, le SITCOM met en œuvre des plans de prévention afin de réduire la quantité de déchets à traiter. Vous êtes nombreux à contribuer à ces améliorations avec la pratique du compostage, l'adoption du STOP PUB, l'achat en « vrac », et d'autres petits gestes. Pour la période 2021-2028, le SITCOM Région d'Argentan a validé un nouveau plan de prévention, le PLPDMA, et nous comptons sur votre participation pour continuer à jeter moins.

Changer ses habitudes de vie et de consommation n'est pas simple. Pas besoin de viser trop haut en voulant devenir une famille « zéro déchets ». Mieux vaut adopter de nouveaux gestes à son rythme en impliquant l'ensemble des membres du foyer, petits et grands.

La rubrique prévention du site internet est régulièrement mise à jour et chacun peut s'en inspirer.

La page Facebook, #trucsetastucessitcom est un lieu de partage d'astuces, alors n'hésitez pas à nous indiquer les vôtres.

Enfin, pour celles et ceux qui souhaitent une référence bibliographique « FAMILLE presque ZÉRO DÉCHETS » est un ouvrage accessible, riche en alternatives, et très humoristique.

Les actions proposées par le SITCOM constituent un ensemble de petits gestes qui permettent de préserver notre planète, notre porte monnaie, et notre santé.

1 de Jérémie Pichon et Benedicte Moret, Thierry Souccar édition.

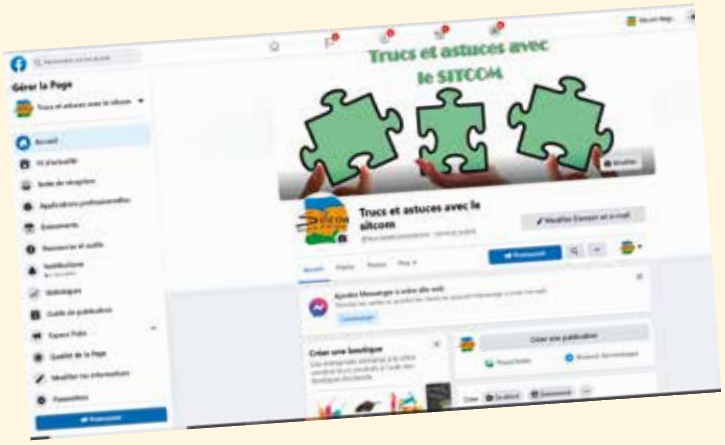

Des animations seront réalisées prochainement, pour partager ces bonnes pratiques. L'objectif sera de créer des groupes d'échanges et de partage d'expérience sur les thématiques suivantes :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire,
- Fabriquer ses produits ménagers et cosmétiques,
- Réaliser des goûters maison pour les enfants
- Favoriser le don, le prêt, l'échange entre particuliers

Dans ces groupes, le savoir et le savoir-faire de chacun auront toute leur place.

Afin que nous préparions au mieux et au plus proche de chez vous, n'hésitez pas à nous contacter sitcom@sitcom-argentan.fr, ou à répondre au questionnaire disponible sur notre site internet : les petits gestes du quotidien ou grâce au QR code ci dessous.

EN SAVOIR +: www.sitcom-argentan.fr

DEUX JEUNES AU SERVICE DU COMPOSTAGE

Dans le cadre du dispositif régional les Léopards du tri, le SITCOM a accueilli pendant six mois deux jeunes en service civique qui ont œuvré en faveur de la pratique du compostage.

Dans un premier temps, ils ont enquêté sur la pratique du compostage. Ils ont constaté l'investissement des foyers et leur besoin d'informations claires. Des supports de communication ont donc été réalisés afin de promouvoir les trois clés de la réussite du compostage : varier les apports, aérer et veiller à l'humidité. Différents supports d'information pour permettre à chacun de composter mieux et d'obtenir un compost de qualité sont désormais disponibles :

- **Documents papiers présent dans votre mairie ou les déchèteries.**
- **Notre site internet: www.sitcom-argentan.fr**
- **Une page Facebook pour répondre à vos questions : #trucsetastucessitcom**

Heloise Rault et David Sabbah étaient en service civique

Permettre à chaque habitant de composter plus et mieux reste une priorité du SITCOM afin de réduire la production de déchets. Cette pratique permet également de rendre au sol ce qu'on lui a pris.

Par ailleurs nous souhaitons développer la pratique du compostage partagé en pied d'immeuble, si cette aventure collective vous tente, n'hésitez pas à nous contacter.

Une vidéo sur la compostage et une plaquette d'informations sur le compostage et sur la tonte de pelouse ont été réalisées au Printemps.

PERMETTRE À CHAQUE HABITANT DE COMPOSTER PLUS ET MIEUX, RESTE UNE PRIORITÉ DU SITCOM

GEL DOUCHE OU SAVON SOLIDE, DES ÉLÉMENTS DE COMPARAISON.

Nos choix de consommateurs ont des incidences sur notre budget. Au niveau de l'hygiène, difficile de faire un choix et de lire l'ensemble des étiquettes du rayon au supermarché. Longtemps délaissé au profit des gels et crèmes lavantes, le pain de savon retrouve sa place dans les salles de bain. Est-ce une tendance vers une consommation plus durable?

Les pains de savon sont généralement constitués d'huiles végétales et de soude. Les gels douche sont constitués d'eau (90%) , de tensioactifs auxquels sont ajoutés des parfums, des colorants, des agents de texture et des conservateurs. C'est pourquoi certains gels douches contiennent des substances irritantes et allergènes. Pour en savoir plus sur votre gel douche, vous pouvez consulter l'étude de Que Choisir (1)

(1) www.quechoisir.org/comparatif-ingredients-indesirables-n941/liste/gels-douche-sci708/produit-a-risque-si1/

Au niveau financier, le savon solide est plus économique. Chacun d'entre nous utilisant une dizaines de flacons de gel douche par an, l'économie annuelle peut être de l'ordre de 20 euros minimum.

Au niveau environnemental, le pain de savon est très peu emballé. L'impact en terme de gaz à effets de serre pour le gel douche est supérieur : énergie et pétrole pour fabriquer et recycler le flacon, le transport d'eau (90 % du gel douche).

Le retour en grâce du pain de savon, au même titre que le shampoing solide ou les lingettes démaquillantes lavables, a donc plusieurs bénéfices: sanitaire, économique et environnemental.

UNE BONNE NOUVELLE POUR LA PLANÈTE ET NOTRE PORTE MONNAIE.

COMMENT BIEN CHOISIR SON SAVON SOLIDE ?

Avant toute chose, privilégiez un savon saponifié à froid. Ce procédé de fabrication permet de ne pas altérer les bienfaits des huiles et beurres végétaux qui composent le savon.

Ensuite, si vous avez la peau plutôt sensible, optez pour un savon surgras qui sera plus nourrissant pour votre peau.

Enfin, soyez attentif aux huiles et graisses utilisées.

Évitez par exemple les savons composés de graisse animale (tallowate de sodium) qui n'apportent rien à la peau ou d'huile de palme qui n'est pas durable.

COLLECTE DES TEXTILES

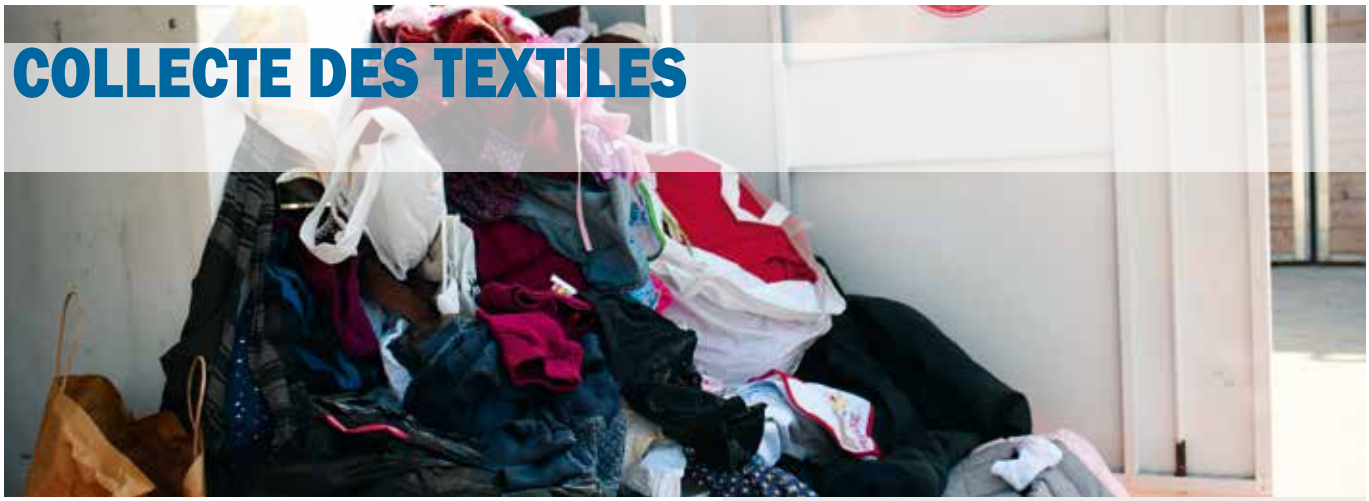

Depuis bientôt 10 ans, le SITCOM Région d'Argentan a mis en place sur son territoire des conteneurs de dépôt pour les vêtements, la maroquinerie et le linge de maison. Traditionnellement, les vieux vêtements sont repris par les associations caritatives afin d'alimenter leurs « vestiaires » (magasins de vêtements d'occasion vendus à bas prix). Ce mode de fonctionnement perdure, cependant devant l'augmentation importante des volumes de vieux vêtements, ces associations se sont retrouvées débordées.

Le développement d'un réseau de conteneurs d'apport, dont vous pouvez retrouver la liste sur le site internet du SITCOM Région d'Argentan, vient répondre à cette problématique. Cependant les dépôts dans ces conteneurs doivent se faire en respectant quelques consignes, qui sont nécessaires pour que ces vêtements puissent être correctement valorisés. Rappelons donc que :

- Les conteneurs accueillent les vêtements, mais également le linge de maison (draps, serviettes, nappes, ...) et la maroquinerie (chaussures, sacs, ceintures, ...) ;

Les vêtements déposés doivent impérativement être enfermés dans des sacs poubelle afin de les protéger de l'humidité le temps de leur séjour dans le conteneur. En effet, les tissus s'ils sont humides ne pourront jamais être valorisés et finiront en déchet ;

- De même, si les vêtements sont déposés au pied du conteneur et non à l'intérieur, ils prendront l'humidité et seront irrécupérables ;

- Enfin, les tissus souillés ayant servi au nettoyage ou à l'essuyage sont également à proscrire car ils ne pourront pas être valorisés.

176 TONNES DE TEXTILES ONT ÉTÉ RÉCUPÉRÉES EN 2019

QUELQUES CHIFFRES :

En 2019 ce sont 176,50 tonnes de textiles qui ont été récupérées dans les conteneurs du SITCOM Région d'Argentan. Ils sont acheminés vers les plateformes de tri situées à Alençon et Carpiquet où les objets sont séparés en fonction de leur type, de leur état et de leur composition. Ils partent ensuite vers des filières soit de réutilisation, soit de valorisation matière (pour être recyclés en d'autres objets) soit en valorisation énergétique (incinération avec récupération d'énergie) selon la répartition indiquée dans le graphique ci-dessous :

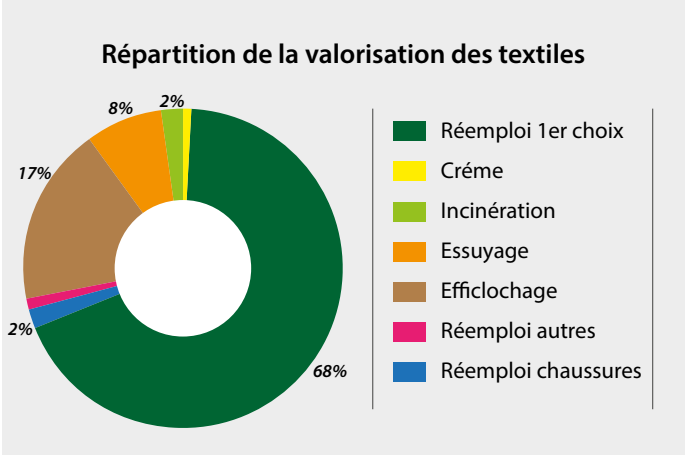

EN SAVOIR +: www.sitcom-argentan.fr

Tri des emballages

Depuis 2014, trier ses déchets est devenu obligatoire pour tous les habitants du SITCOM comme il l'est indiqué dans le règlement de collecte téléchargeable sur notre site internet.

POURQUOI ?

- **Pour une raison économique : Les chiffres sont sans appel, une tonne de déchets triés coûte environ 100€ à la collectivité alors que cette même tonne non triée coûte 260€. Concrètement, chaque bouteille, pot de yaourt ou carton qui est déposé dans les ordures ménagères coûte à chacun d'entre nous 2,5 fois plus cher que s'il était déposé dans un sac ou un conteneur de tri ! L'écart est immense et va sans cesse en s'accroissant du fait de l'augmentation des coûts de traitement des ordures ménagères. Le constat est simple : moins de tri et plus de production de déchets conduisent inévitablement à une augmentation des coûts.**

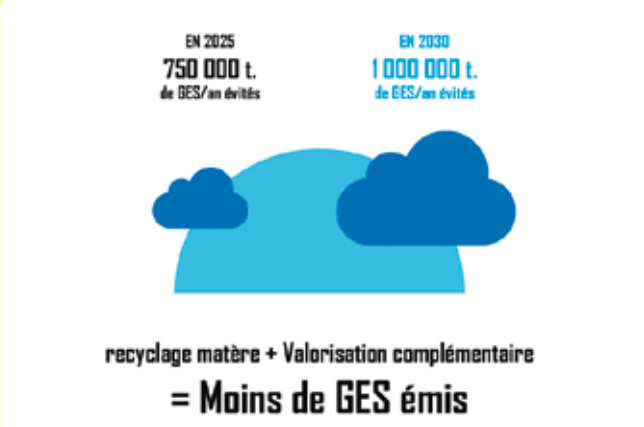

- **Pour une raison écologique : Trier ses déchets à la maison est la condition impérative pour que ceux-ci puissent être recyclés ou valorisés. Or le recyclage est le maillon essentiel pour passer d'une économie basée sur la consommation de ressources à une économie circulaire indispensable à la pérennité des générations à venir. Découvrez ci-dessous des exemples de recyclage.**

Quelques exemples de recyclage

Bouteilles PET transparentes

Flacons et boîtes PEhd ou PP opaques

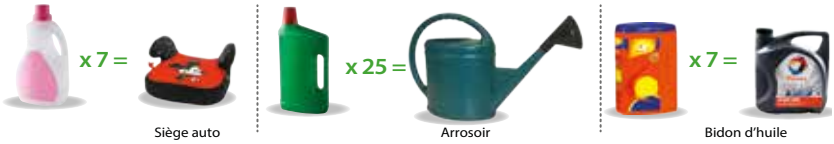

1 tonne de plastique *triée et recyclée*

800 kilos de **pétrole** brut économisés

1 tonne de papier carton *triée et recyclée*

2,5 tonnes de **bois** épargnées

1 tonne d'aluminium *triée et recyclée*

1 année de consomation **d'électricité** d'environ 3 personnes

1 tonne de verre *triée et recyclée*

660 kilos de **sable** épargnés

1 tonne d'acier *triée et recyclée*

1,5 tonne de **minerai de fer** épargnée

Tri des emballages

AUJOURD'HUI PERSONNE NE PEUT IGNORER QUE LE TRI DES DÉCHETS EXISTE

La collecte sélective a été mise en place sur le SITCOM en 1998. Elle a été simplifiée en 2013 avec le passage en monoflux (tous les déchets recyclables dans le même contenant) puis en 2016 avec le tri de tous les emballages sans exception (voir page 6). Aujourd'hui personne ne peut ignorer que le tri des déchets existe et qu'il peut être réalisé très simplement. Les enjeux pour notre économie et notre environnement sont trop importants pour qu'on choisisse de les ignorer, c'est la raison pour laquelle le tri est obligatoire.

CONCRÈTEMENT, COMME ÇA SE PASSE ?

C'est très simple, si les agents de collecte détectent la présence de déchets recyclables dans des sacs d'ordures ménagères, ils ont pour consigne de ne pas collecter le sac et d'y apposer un autocollant de refus de collecte. A charge au propriétaire du sac de le trier avant de le représenter à la collecte.

POURQUOI CERTAINS SACS D'ORDURES MÉNAGÈRES SONT RAMASSÉS ALORS QU'ILS CONTIENNENT DES DÉCHETS RECYCLABLES ?

Avec la modification de l'organisation des collectes en 2019 et les problèmes sanitaires de 2020, les équipes ont été moins strictes sur les refus de sacs. Cependant comme expliqué, nous ne pouvons plus nous permettre d'être tolérants tant les conséquences sont importantes. Des consignes d'application stricte ont donc été passées aux équipages de collecte à ce sujet.

Les sacs d'ordures ménagères non triés, pourront être refusés à la collecte

Tri des emballages

LE TRI NE CONNAÎT PAS LA CRISE EN 2020

Les performances de la collecte sélective sur le territoire du SITCOM Région d'Argentan ont à nouveau été bonnes malgré la situation sanitaire générale. Le geste de tri a largement fait face au virus, et les tonnages de déchet recyclables sont une nouvelle fois à la hausse.

Le geste de tri ancré dans les habitudes des foyers depuis maintenant plus de 20 ans a permis de recycler en 2020 près de 100Kg de déchets recyclables par habitant contre 95kg en 2019. C'est sur le tri du verre que les chiffres ont le plus augmenté.

Un geste de tri quasi-généralisé dans la population, avec plus de 8 Français sur 10 qui trient (89% pour les emballages légers, 81% pour les emballages en verre).

L'extension des consignes de tri en place sur le territoire depuis 5 ans a permis d'améliorer la compréhension des consignes de tri qui tendent à se généraliser d'ici à 2022 en France.

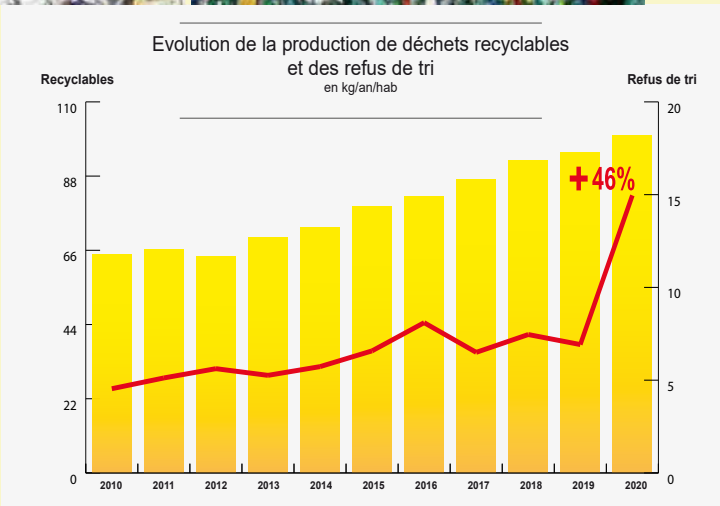

LE TRI À LA HAUSSE MAIS LES REFUS AUSSI...

On appelle « refus de tri » la fraction des déchets non conforme au cahier des charges du tri : il s'agit des déchets qui ne correspondent pas aux consignes de tri.

Les refus de tri c'est l'ennemi n°1 du recyclage, ils perturbent le cycle de tri car ils doivent d'abord être extrait des déchets recyclables lors de la séparation des matériaux dans le centre de tri.

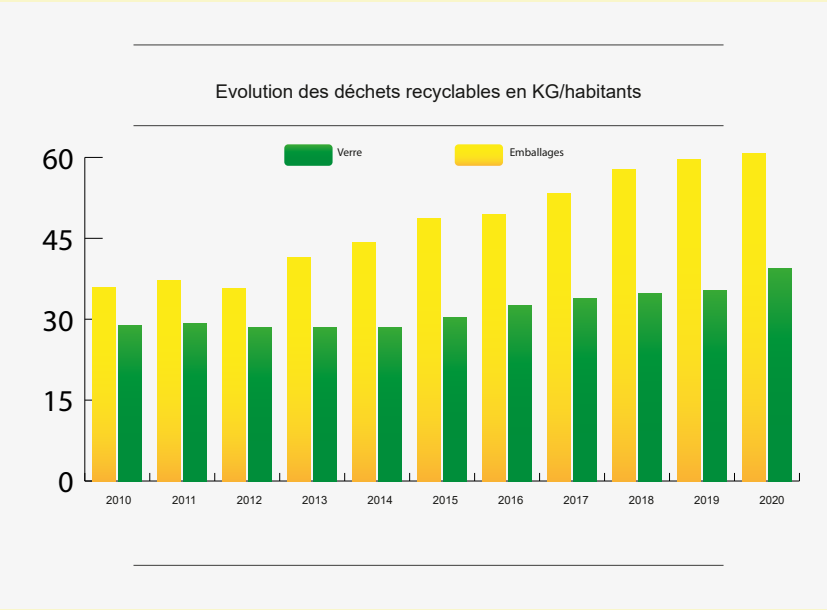

VIGILANCE AU MOMENT DU GESTE DE TRI À LA MAISON

Un refus de tri coûte très cher à la collectivité : le déchet non conforme est réorienté vers un incinérateur où il va être traité. Le transport et les manipulations sont doubles et représentent un surcoût qui peut être aisément évité.

Un refus de tri est un déchet qui n'est pas un emballage ou qui n'est pas un déchet ménagers au sens traditionnel, comme le polystyrène qui enveloppe les appareils électroménagers, les boites en bois, les couches culottes, le papier essuie tout, le tissu et les masques par exemple.

En cas de doute vous pouvez télécharger l'application guide du tri.

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

PLUS DE TRI POUR PLUS DE VALORISATION

Depuis 2016, les habitants du SITCOM ont la possibilité de trier tous les emballages (voir consignes ci-dessous). Il s'agit d'une avancée majeure, qui rend le tri beaucoup plus simple : plus de question à se poser, si le déchet est en papier ou que c'est un emballage, il peut être déposé dans le conteneur, le sac ou le bac jaune. Seul le verre doit être séparé pour être déposé dans les conteneurs verts.

Cependant, depuis 2016 certains territoires ont rejoint le SITCOM et ne bénéficiaient pas de ce tri simplifié. Il s'agit du secteur du Pays Fertois et de la partie orientale de Gouffern en Auge. C'est désormais chose faite car le SITCOM a remplacé la totalité des anciens conteneurs de ces secteurs par de nouveaux conteneurs adaptés au tri mélangé du papier et de tous les emballages.

Cette opération a été réalisée dans le cadre du plan de renouvellement du parc de conteneurs (plus de 400 installés dans toutes les communes) du SITCOM, qui se poursuivra en 2021.

TROUVER LES EMPLACEMENTS DES CONTENEURS : PAS DE TRI SANS CONTENEUR.

Pour repérer le plus proche de chez vous deux solutions, le site internet du SITCOM (www.sitcom-argentan.fr) en sélectionnant votre commune, ou bien l'application « guide du tri » qui vous indiquera les conteneurs à proximité par géolocalisation.

ET S'IL N'Y A PAS DE CONTENEURS DANS MA COMMUNE ?

La plupart du temps c'est qu'il n'a pas été possible de trouver un emplacement adapté car l'objectif du SITCOM est bien d'avoir un point de collecte par commune. N'hésitez pas à solliciter vos élus locaux pour qu'ils mettent à disposition du SITCOM un emplacement pour l'installation de conteneurs de tri.

IL EST TOUJOURS POSSIBLE D'UTILISER LES CONTENEURS DE LA COMMUNE VOISINE.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'activité des déchèteries du SITCOM a été mouvementée en 2020 notamment du fait de leur fermeture pendant un mois en raison du confinement et du démarrage du contrôle d'accès avec badge.

QUELQUES CHIFFRES :

En 2020 les habitants du SITCOM y ont déposé près de 12 000 tonnes de déchets (voir répartition dans le graphique) dans les 7 déchèteries. Cela représente 260Kg/Hab./An. Pour vous accueillir, collecter et traiter ces déchets dans les meilleures conditions, le SITCOM investit tous les ans dans la modernisation et l'entretien de ses déchèteries. Selon les années ce sont entre 150 000 et 200 000 véhicules qui passent dans notre réseau de déchèteries.

RESPECTER LES CONSIGNES DE TRI :

L'intérêt des déchèteries est de pouvoir trier les déchets en différentes catégories afin de pouvoir en valoriser un maximum. Pour cela, il faut absolument que les consignes affichées sur les panneaux et données par les gardiens soient respectées. Pas question de laisser des plastiques mélangés aux végétaux ou du plâtre avec les gravats ! Ne rendez pas le travail des agents plus compliqué qu'il ne l'est déjà : respectez les consignes de tri et en cas de doute demandez au gardien avant de décharger !

AMIANTE / CIMENT

AMIANTE :

L'organisation de la collecte d'amiante a été modifiée. Si vous avez des déchets d'amiante liée à éliminer, renseignez-vous auprès des agents des déchèteries ou au bureau du SITCOM (coordonnées en fin de journal)

ENTRE 150 000 ET 200 000 VÉHICULES PASSENT EN DÉCHÈTERIES CHAQUE ANNÉE

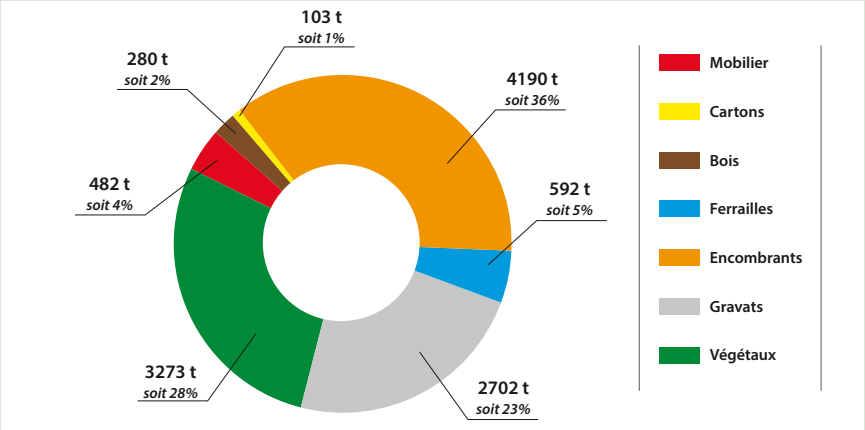

Répartition par matériaux, des 11622 tonnes, collectées dans les 7 déchèteries en 2020

CARTE DE DÉCHÈTERIE :

Depuis le 1er janvier 2020 il est obligatoire de posséder une carte pour accéder à l'une des déchèteries du SITCOM. Ce système qui se généralise partout en France a deux objectifs :

D'une part vérifier que les déposants sont bien résidants du SITCOM et d'autre part bien différencier les déposants particuliers des professionnels. Dans les deux cas il s'agit de mieux contrôler les déchets arrivant dans les déchèteries afin de ne pas renchérir le coût pour le citoyen. La limitation du nombre de passage à 24 par année civile relève également du bon sens économique. En effet, hors coût de traitement, passer une fois pour déposer 50kg de déchets est deux fois moins coûteux pour la collectivité que de passer deux fois pour déposer à chaque fois 25kg de déchets. De plus limiter les trajets permet de réduire la production de CO2 liée aux déplacements des véhicules.

Si vous ne disposez pas encore de votre carte de déchèterie, vous pouvez remplir le formulaire en fin de journal et nous le retourner impérativement accompagné d'un justificatif de domicile. Celle-ci vous sera envoyée par courrier en quelques jours.

COMMENT CONNAITRE MON SOLDE DE PASSAGE EN DÉCHÈTERIE ?

Après avoir fait votre demande de badge (par internet ou par papier) vous recevez celle-ci par courrier avec un identifiant et un mot de passe. Pour connaitre votre solde de passage, rendez-vous sur notre site internet rubrique déchèterie.

VOUS AVEZ ÉGARÉ VOS IDENTIFIANTS ?

Envoyez-nous un Email à sitcom@sitcom-argentan.fr et nous vous les renverrons.

COLLECTE DES MEUBLES :

Vous avez de vieux meubles, cassés ou en pièces détachées ? En compléments des déchèteries d'Argentan et d'Ecouché, vous pouvez maintenant également les déposer dans celles de Trun et de Mortrée. Ces dernières sont depuis quelques semaines équipées d'une benne spécifique pour leur récupération en vue de valorisation. Vous trouverez tous les détails sur la filière française de valorisation des meubles sur www.eco-mobilier.fr.

Attention, si votre meuble est encore en bon état, pensez à la revente, au don ou bien relookez-le pour un autre usage et participez ainsi à la prévention de la production de déchets !

Tout comme Écouché et Argentan ,les déchèteries de Trun et de Mortrée disposent d'une benne spécifique pour les déchets mobilier

EN SAVOIR +: www.sitcom-argentan.fr

DEMANDE DE CARTE D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DU SITCOM (POUR PARTICULIER UNIQUEMENT)

Formulaire à retourner complété en MAJUSCULE, accompagné OBLIGATOIREMENT du justificatif de domicile à l'adresse suivante :

SITCOM région d'Argentan – 1 place Mahé – 61200 Argentan

Je soussigné(e) : ☐ Madame ☐ Monsieur

(*) Champs obligatoires

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse complète: _____

_____

Code postal: _____

Commune: _____

Adresse mail: _____ @ _____

Téléphone: _____

☐ CERTIFIE L'EXACTITUDE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS, AINSI QUE LA VALIDITÉ DU JUSTIFICATIF FOURNI.

Joindre impérativement un justificatif de domicile (ex : copie de la dernière facture d'électricité, de gaz, d'avis d'imposition...).

TOUTE DEMANDE INCOMPLÈTE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE!

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :

ADRESSES & INFOS UTILES

SITCOM RÉGION D'ARGENTAN

1, PLACE MAHÉ 61200 ARGENTAN
TEL: 02-33-36-13-60

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.

EMAIL: SITCOM@SITCOM-ARGENTAN.FR
SITE INTERNET: WWW.SITCOM-ARGENTAN.FR
https://www.facebook.com/sitcomargentanactualites
https://twitter.com/SitcomArgentan

DÉCHÈTERIE D'ARGENTAN

RUE DE LA SAPONITE ZI SUD
61200 ARGENTAN
TEL : 02.33.39.34.84

Ouverture : Lundi au samedi

9h-12h/14h-18h

DÉCHÈTERIE DE MORTRÉE

ROUTE DE MORTRÉE
61570 MONTMERREI
TEL. : 02.33.35.11.96

Ouverture : Mardi au samedi

9h-12h/14h-18h

DÉCHÈTERIE D'ÉCOUCHÉ

VILLENEUVE
61150 ÉCOUCHÉ
TEL : 02.33.12.69.52

Ouverture : Mardi au samedi

9h-12h/14h-18h

DÉCHÈTERIE DE RÂNES

ROUTE DE CARROUGES
61150 RÂNES
TEL. : 02.33.67.30.62

Ouverture :mercredi, vendredi et samedi

9h-12h/14h-18h

DÉCHÈTERIE DE TRUN

CHEMIN DE CAEN
61160 TRUN
TEL. : 02.33.67.13.81

Ouverture : Mardi au samedi

9h-12h/14h-18h

DÉCHÈTERIE DE CHAHAINS

ROUTE DE ROUPERROUX
61320 CHAHAINS
TEL. : 02.33.29.18.66

Ouverture :mardi ,jeudi et samedi

9h-12h/14h-18h

DÉCHÈTERIE DE PUTANGES

ZONE INDUSTRIELLE
61210 PUTANGES PONT ÉCREPIN
TEL : 02.33.35.25.65

Ouverture : Mardi au samedi

9h-12h/14h-18h